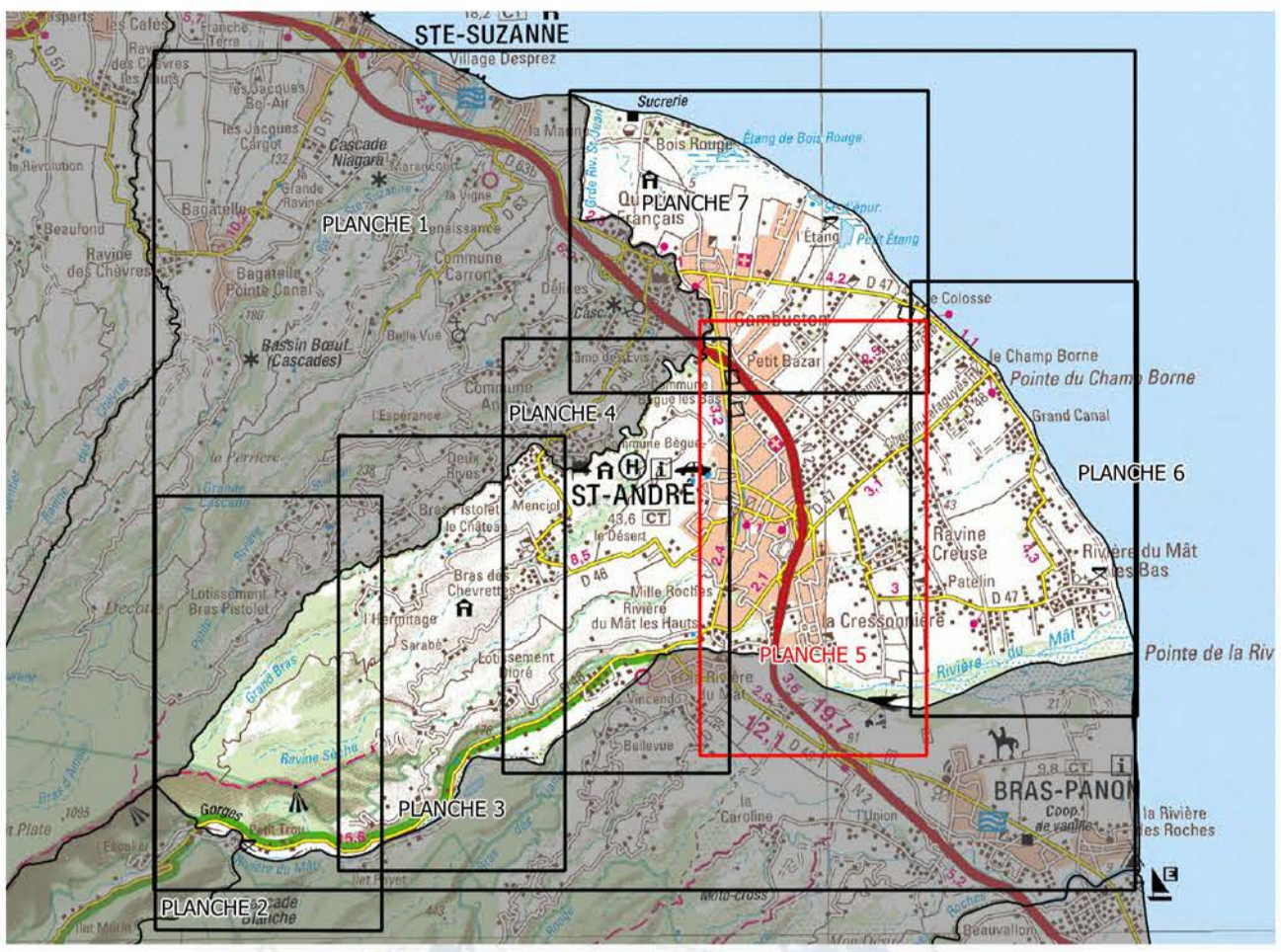


**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Saint-André**



Zonage réglementaire du risque

**PLANCHE 5
Centre-ville**

Echelle 1/5000

Avril 2019



LEGENDE

Zones avec un principe d'inconstructibilité

- R1 Aléa fort inondation combiné à un aléa mouvements de terrain, aléa élevé ou très élevé mouvements de terrain combiné à un aléa fort ou moyen inondation.
 - R2 Aléa moyen mouvements de terrain combiné à un aléa nul ou moyen inondation.
- Zones constructibles sous conditions**
- B2u Aléa moyen mouvements de terrain en zone "secteurs jugés sécurisables" et un aléa nul ou moyen inondation.
 - B2 Aléa moyen inondation combiné à un aléa faible mouvements de terrain.
 - B3 Aléa faible inondation combiné à un aléa faible ou nul mouvements de terrain.
 - Aléa faible mouvements de terrain combiné à un aléa nul inondation.

- Bâtiments et constructions**
- BÂTIMENTS REMARQUABLES (Mairie, Hôpitaux, lycées, ...)
 - BÂTIMENTS INDUSTRIELS
 - BÂTIMENTS
 - ESPACES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
 - CIMETIÈRES

- Routes**
- NATIONALES
 - DÉPARTEMENTALES
 - - - SECONDAIRES
- Cadastr**
- PARCELLAIRE

- Cours d'eau, ravines**
- Rivière du Mât

ECHELLE 1 / 5 000

Fond topographique : ©IGN - BD TOPO® 2016, MNTR® ©IGN 2012

Cartographie : BRGM - 2019

Projection utilisée : RGR92 / UTM 40S

